

Image not found or type unknown



Pension alimentaire versee

Par **lionel_old**, le **28/06/2007** à **19:21**

separe depuis plus de 14 ans, j'au un fils qui a 16 ans.mon ex compagne n'a jamais entamme de procedure pour evaluer une pension alimentaire. Il y 3 environ, je verse 97 euros par mois. a ce jour a t'elle le droit d'entammer procedure pour le versement des 10 dernieres annees. quels sont les risques pour moi ainsi que les consequences